

ne ferai qu'indiquer les principales eaux vers lesquelles on dirige les malades de cette catégorie. Les deux sources sulfureuses froides d'Enghien (Seine-et-Oise) et de Pierrefonds (Oise) peuvent, à raison de leur proximité de grands centres de population, féconds en maladies tuberculeuses, et de la température froide de leurs eaux, rendre des services aux phthisiques dont la torpidité n'est pas suffisamment démontrée. Les sources sulfureuses chaudes auxquelles on envoie les tuberculeux sont extrêmement nombreuses. Je citerai en particulier : Saint-Honoré (Nièvre), dont les eaux sulfureuses faibles et de thermalité moyenne ont, par cela même, leur utilité chez les phthisiques irritables, enclins à la fièvre, aux congestions et aux hémoptysies; Allevard (Isère) qui est d'une sulfuration faible et contient, de plus, de petites quantités de chlorure de sodium qui ne sont pas étrangères à son efficacité; Bonnes (Basses-Pyrénées), dont les diverses sources offrent une échelle de sulfuration et de température très-graduée, et qui jouissent, dans le traitement de la phthisie (quand les sulfureux sont indiqués), d'une notoriété justifiée; Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), qui joint aux avantages d'une station hydrothermale sulfureuse ceux d'un bon climat d'hiver; le Vernet (Pyrénées-Orientales), Cauterets (Hautes-Pyrénées), qui contient des sources variées hyperthermales ou hypothermales et de sulfuration graduée; Uriage (Isère), dont les eaux doivent, comme celles de Gréoulx (Basses-Alpes), à l'association du soufre et du sel marin des propriétés spéciales contre le lymphatisme, la scrofule et la tuberculose etc.

En résumé, les eaux sulfureuses françaises qui sont habituellement fréquentées par les tuberculeux se divisent en deux groupes : 1° *eaux sulfureuses simples*, subdivisées en sulfuro-sodiques (Bonnes, Amélie-les-Bains, le Vernet, Cauterets) et en sulfuro-calciques (Enghien, Pierrefonds, Allevard, Saint-Honoré); 2° *eaux sulfureuses chlorurées*, également partagées en deux séries : eau sulfo-chlorurée sodique (Uriage), eau sulfo-chlorurée calcique (Gréoulx). Ces dernières sont sensiblement bromo-iodurées.

#### ARTICLE II. — IODIQUES.

L'emploi des préparations iodiques contre la tuberculisation a eu pour point de départ cette pensée que la diathèse tuberculeuse est une production à peu près constante de la scrofule, si elle ne se confond pas avec elle. Des arguments d'une grande valeur ont été opposés à cette manière de voir; et, si l'on ne nie pas que la diathèse scrofuleuse puisse se transformer par l'hé-

redité et aboutir au tubercule, on ne peut contester davantage que très-souvent la phthisie se développe chez des sujets indemnes personnellement de toute tare scrofuleuse. Mais il est une forme particulière de phthisie, décrite par Morton et constatée par tous les observateurs, qui s'accompagne de l'habitus ordinaire de la scrofule. On ne saurait la considérer comme aussi grave que d'autres formes parce que, torpide de sa nature, elle affecte une tendance remarquable à la chronicité. Celle-là seulement indique l'usage des préparations d'iode, en tant que médicaments anti-diathésiques.

On sait l'abus que l'on a fait et que l'on fait encore de ce beau médicament, employé à tort et à travers comme spécifique de la phthisie pulmonaire. A mon avis, ses indications se rencontrent surtout à deux époques distinctes de l'évolution de la phthisie : 1° au début, alors qu'on peut espérer, en modifiant le lymphatisme ou l'état strumeux, arrêter la maladie dès son origine; 2° à une époque avancée, quand, la marche de la maladie étant enrayée et la fièvre décidément tombée, on doit remplir cette double indication de modifier l'état général dans un sens défavorable à l'écllosion de nouveaux tubercules et de diminuer ou de faire disparaître les altérations de tissu et l'engorgement des parties du poumon qui avoisinent les tubercules. Cette action résolutive de l'iode et de l'iodure de potassium n'a peut-être pas jusqu'ici attiré l'attention autant qu'elle méritait de le faire. (Voy. tom. I, pag. 372.)

Quant aux inhalations d'iode vantées par Berton, S. James, Murray, et que Chartroule (*Bullet. de l'Acad. de Méd.*, août 1853, tom. XVIII, pag. 4109), et Piorry (*ibid.*, tom. XIX, pag. 355) ont cherché à remettre en vogue comme des spécifiques de la phthisie, les expériences contradictoires de Champouillon (*Gaz. des hôp.* décembre 1858), de J. Pereira et de tant d'autres ont réduit à leur juste valeur les espérances que l'on avait fondées sur ce moyen (1).

#### ARTICLE III. — CHLORE

Le chlore est peut-être, de tous les agents de la médication at-

(1) 775. Tantôt on laisse évaporer de l'iode dans la chambre des malades (Murray, Berton), tantôt on se sert d'inhalateurs tels que ceux de Chartroule, de Snow. Barrère a prescrit de se servir, en guise de tabac à priser, de camphre imprégné d'iode. D'autres ont conseillé l'emploi de cigarettes d'iode, de sachets iodés portés sur le devant du cou et de la poitrine, etc. Laennec prescrivait la respiration des senteurs du varech frais, pratique essayée à la Charité, et sans succès, comme on le pressent.

miatrique, celui qui a joui de la plus grande faveur dans le traitement de la phthisie. En 1819, Gannal préconisa les inhalations d'eau chlorée. A la même époque, Laënnec essaya ce moyen à la Charité. Mais les expériences les plus nombreuses qui aient été faites sur l'emploi des atmosphères chlorées dans la phthisie sont celles de Cottureau. (*Arch. génér. de méd.*, 1830, t. XXIV, p. 347.) Aujourd'hui, l'on est fixé sur l'inanité de ce moyen, en tant que spécifique de la tuberculisation pulmonaire; mais il ne répugne nullement d'admettre que ce gaz puisse enlever aux sécrétions bronchiques leur fétidité et agir favorablement, par voie d'action substitutive, sur la membrane pyogénique des cavernes. Au delà de ce rôle amoindri et effacé, tout est à démontrer (1).

## ARTICLE IV. — ARSENICAUX

L'arsenic, étant employé avec avantage dans toutes les maladies marquées au coin d'une asthénie profonde ou d'une détérioration nutritive avancée, a sa place naturelle dans le traitement de toutes les cachexies, dans la cachexie tuberculeuse en particulier; mais a-t-il une action contre la diathèse? Cela est très-douteux. Trousseau, qui a beaucoup contribué à donner aux arsenicaux la vogue dont ils jouissent aujourd'hui dans le traitement de la phthisie pulmonaire, ne voit en eux que des reconstituants énergiques (*Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu*, 2<sup>e</sup> édit.; Paris, 1865); et l'auteur d'une monographie très-bien faite sur l'arsenic, Isnard (de Marseille), croit aussi que c'est par cette propriété qu'il est utile; mais il se demande si l'usage persévérant de cette substance ne peut pas, en relevant la nutrition, en stimulant l'énergie vitale, mettre l'économie dans des conditions opposées à la dépression nutritive qui favorise la diathèse tuberculeuse, et tenir de cette façon celle-ci en bride. (Isnard, *de l'Arsenic dans la pathologie du système nerveux*; Paris, 1865.) On peut rationnellement admettre cette action indirecte de l'arsenic sur la diathèse tuberculeuse.

(1) 776. On peut se servir, pour ces inhalations, d'eau chlorée contenue dans un flacon à deux tubulures; d'une cravate contenant du chlorure de chaux sec, légèrement humectée d'eau vinaigrée; d'assiettes de chlorure de chaux placées dans la chambre du malade, ou d'arrosages du plancher avec de la liqueur de Labarraque.

Dans la tuberculose, la médication peut être instituée à l'aide de l'arsenic lui-même ou des eaux minérales qui renferment ce principe (1).

Les granules d'acide arsénieux, de 1 milligr. chacun, aux doses de 2 à 8; les pilules asiatiques (2), au nombre de 1 ou 2 par jour; la teinture de Fowler [94], la solution ou liqueur de Pearson (3), sont des préparations usuelles.

Les eaux minérales qui contiennent de l'arsenic sont très-nombreuses, mais il faut distinguer celles qui en contiennent des doses chimiques de celles qui en renferment des doses thérapeutiques. Les premières sont très-communes, et leur nombre ira s'accroissant à mesure que l'analyse hydrologique fera des progrès. Les eaux d'Hamman-Meskoutine près de Constantine, celles de Bussang qui sont surtout ferrugineuses, celles du Mont-Dore, contiennent de l'arsenic en proportions plus ou moins notables. Il est permis de se demander si le Mont-Dore ne doit pas son utilité, pour certains phthisiques, aux petites quantités d'arsenic que renferment ses eaux. (Mascarel, *Nouvelles recherches sur l'action curative des eaux du Mont-Dore dans la phthisie pulmonaire*; Paris, 1865.) Ce doute n'est pas possible pour les eaux de la Bourboule. Une leçon clinique faite à l'Hôtel-Dieu, en 1867, par Noël Guénau de Mussy, sur l'emploi de la Bourboule dans certaines formes de phthisie pulmonaire, a appelé l'attention sur cette station hydrologique, qui attire aujourd'hui un nombre considérable de malades. Une eau minérale qui renferme par litre près de 14 milligr. et demi d'arséniate de

(1) 777. La solution recommandée par Isnard se compose de:

℥ Acide arsénieux.....	20 centigr.
Eau.....	1,000 gram.

On fait bouillir dans un ballon en verre, pendant trente minutes environ, 100 gram. d'eau avec cette quantité d'arsenic. La dissolution opérée, on ajoute le reste du liquide, et on agite vivement de manière à obtenir un mélange complet.— Chaque cuillerée à bouche (15 grammes) contient 3 milligr. d'acide arsénieux. Cette solution peut se donner progressivement aux doses de 1 à 4 cuillerées par jour.

La solution que j'ai indiquée déjà [156] peut être aussi employée.

(2) 778. Les pilules asiatiques contiennent chacune 5 milligr. d'acide arsénieux, 5 centigr. de poudre de poivre noir, 1 centigr. de poudre de gomme arabique.

(3) 779. La liqueur de Pearson du Codex contient 1 gram. d'arséniate de soude pour 600 gram., ou 1 centigr. de ce sel par 6 gram. On la donne aux doses de 3 à 6 grammes.

soude, 3 gram. 34 centigr. de sel marin et 2 gram. 27 centigr. de bicarbonate de soude, ne peut que constituer, en effet, un instrument extrêmement précieux de la médication arsenicale (\*). L'augmentation de l'appétit est la conséquence ordinaire de l'emploi de l'eau de la Bourboule : les forces se relèvent, la réparation nutritive se fait mieux et il se produit dans la marche de la maladie un arrêt plus ou moins durable. (Guéneau de Mussy, *Leçons cliniques sur les causes et le traitement de la phthisie pulmonaire*; Paris, 1867.)

Il n'en est pas des arsenicaux comme des sulfureux; l'état fébrile n'en contre-indique nullement l'emploi; il y a plus, l'arsenic, à raison de la propriété qu'il a de combattre la périodicité fébrile, joue dans la phthisie un rôle doublement utile. Il peut donc être employé à toutes les périodes de la maladie.

#### ARTICLE V. — PHOSPHORE ET HYPOPHOSPHITES

Le phosphore a été considéré comme susceptible de modifier la diathèse tuberculeuse, et il serait peut-être convenable de reprendre l'essai de cette substance, dont j'ai indiqué déjà la posologie [70].

On sait le bruit qu'ont fait depuis une vingtaine d'années les hypophosphites alcalins dans le traitement de la phthisie. Cette médication a été préconisée par le médecin américain Fr. Churchill. (*De la Cause immédiate et du traitement spécifique de la phthisie pulmonaire et des maladies tuberculeuses*; Paris, 1858.) L'appauvrissement de l'économie en principes phosphorés est le fait théorique sur lequel il a basé cette médication. Elle fit un grand bruit, occupa la presse et les sociétés savantes, et devint bientôt l'objet de recherches cliniques très-sérieuses. Or cette épreuve ne lui fut pas favorable. Trousseau fut obligé de confesser l'insignifiance des résultats qu'il avait obtenus. Vigla arriva à cette conclusion que l'hypophosphite de chaux, non-seulement ne touchait pas au fond de la maladie, mais encore qu'il n'avait pas prise sur ces éléments morbides secondaires : toux, expectoration, insomnie, etc., que tant de médicaments, inhabiles par ailleurs à guérir la phthisie, modifient cependant

(\* 780. Noël Guéneau de Mussy prescrit chaque jour deux demi-verres, qui sont pris immédiatement avant les repas; on porte progressivement cette dose à deux verres dans les vingt-quatre heures (7 milligr. d'arséniate de soude). Le moindre signe d'intolérance gastro-intestinale doit faire suspendre le traitement, qui a une durée de 25 à 30 jours. On le répète une ou deux fois dans l'année.

d'une manière favorable. (*Journal de chimie et de pharmacie*, février 1858.) D'un autre côté, un médecin de Brompton-Hospital, le docteur Quain, a constaté que sur 22 phthisiques soumis à l'usage des hypophosphites, 16 n'en ont éprouvé aucune amélioration; il y a eu du mieux chez 6 autres, mais ce mieux n'a été durable que pour un seul. (*Bullet. de therap.*, 1860, t. LVIII, p. 555.)

Enfin Béhier, adoptant des conclusions analogues de Boucher de la Ville-Jossy et A. Dechambre, a déclaré récemment que la question lui paraissait jugée scientifiquement, et a conclu à l'inefficacité de ce moyen. (Béhier, *Leçon faite à l'Hôtel-Dieu* le 3 août 1877.)

On voit qu'il y a tout à rabattre des promesses fastueuses faites au nom de ces préparations [702 et 703].

#### ARTICLE VI. — SEL MARIN ET EAUX CHLORURO-SODIQUES.

Laennec employait le sel marin et l'eau de mer chez les tuberculeux dans l'espoir de modifier la diathèse et de remonter l'économie. A. Latour, reprenant cette idée et combinant l'action de la diète lactée et du chlorure de sodium, transmis par le lait de la femelle laitière, a cru modifier ainsi la diathèse tuberculeuse. (A. Latour, *Note sur le traitement de la phthisie pulmonaire*, in *Union médicale* 1851.) Cette méthode lui avait été inspirée par la mortalité qui sévit plus intense sur les singes du Jardin des Plantes privés de sel que sur ceux des saltimbanques, qui partagent les aliments salés de leurs maîtres. Mais je ne saurais attribuer à ce fait une telle importance étiologique; j'ai vu, en effet, bon nombre de singes devenir tuberculeux à la mer avec ce régime et dans un milieu qui ne les soumettait pas à la privation du sel marin. Levis a essayé l'usage de ce médicament sans succès. Je ne crois pas que ce soit un modificateur de la diathèse, mais il a sa place marquée, et elle est importante, à titre de stimulant nutritif, dans les médications complexes dont la phthisie peut, dans le cours de son évolution, faire surgir l'opportunité (\*).

(\* 781. Voici les règles de ce traitement : lait d'une chèvre jeune, blanche de robe, nourrie d'un tiers d'herbes vertes ou de racines sèches et de deux tiers de croûtes de pain et de son additionné de 12 à 30 gr. de sel marin; — lait pris très-souvent, mais par petites quantités à la fois; — régime substantiel composé principalement de viandes grillées ou rôties — bordeaux coupé avec une macération de quinquina; — bonne hygiène; — durée de trois mois au moins, quelquefois d'un an.

Le chlorure de sodium engagé dans les eaux minérales peut, surtout à titre de médicament du lymphatisme et de la scrofule, avoir une réelle utilité pour les tuberculeux. Durand-Fardel considère que la médication chloruro-sodique, très-puissante pour prévenir le développement de la phthisie chez les individus qui y sont prédisposés par le lymphatisme ou la scrofule, est contre-indiquée, à raison de la stimulation qu'elle peut produire une fois que la phthisie est déclarée. (Voy. *Ann. de la Soc. d'hydrolog. méd. de Paris*, t. III, 1857.) Je crois que cette crainte est un peu théorique et que les eaux chloruro-sodiques, beaucoup moins excitantes en réalité que les eaux sulfureuses, peuvent avoir leur utilité à toutes les périodes de la phthisie, tout en reconnaissant, cependant, que les eaux salées ont surtout leur opportunité dans la période de préparation et de début de la phthisie.

Notre pays, si riche en eaux minérales, a 54 sources chloruro-sodiques, sans y comprendre la source immense qui baigne ses trois côtes; c'est dire les facilités avec lesquelles on peut chez nous se procurer les bénéfices de cette médication et parcourir tous les degrés de l'échelle de salure et de thermalisation.

On les distingue en thermales et froides, subdivisées à leur tour en fortes, moyennes et faibles.

Les thermales fortes sont: Balaruc, Bourbonne, Uriage, Saint-Nectaire; les thermales moyennes renferment Bourbon-l'Archambault et Chatel-Guyon; les thermales faibles, Bourbon-Lancy et Luxeuil.

Les eaux chloruro-sodiques froides sont classées de la même façon en fortes (Salins), moyennes (Réthel, Availles), faibles (Salz).

Cette gamme est suffisante et nous pouvons nous passer des eaux salées allemandes de Nauheim, Kreusnach, Baden, Aix-la-Chapelle, Wildbad, Niederbrunn, Kissingen, etc.

#### ARTICLE VII. — CRÉOSOTE

La créosote avait déjà été employée contre la tuberculisation pulmonaire, mais ces essais avaient été bientôt abandonnés. Tout récemment Bouchard et Gimbert, incriminant la façon vicieuse dont on avait usé de ce médicament, l'ont remis en vue et lui ont donné une vogue qui ne durera pas, mais de laquelle il restera sans doute quelque chose. Leur travail, lu au Congrès de Genève de 1877, indique les résultats suivants fournis par ce moyen: guérisons apparentes, 27 pour 100; améliorations, 29 pour 100; insuccès, 18 pour 100; morts, 21 pour 100.

Il s'agissait, en majorité, de phthisiques au deuxième degré. En résumé, sur 93 malades, 54 ont profité évidemment de ce traitement, en ce sens que la toux, l'expectoration, ont disparu, la fièvre a cédé, l'embonpoint est revenu et les signes stéthoscopiques du ramollissement ont rétrocedé; les sueurs seules ont persisté quelquefois avec une certaine ténacité. Les vomissements des phthisiques paraissent s'améliorer sous l'influence de la créosote, qui est sans action sur la diarrhée. C'est, comme on le prévoit, sur les crachats que la créosote exerce surtout son action.

Ces résultats méritent de fixer l'attention; je ne crois nullement que la phthisie ait trouvé là son spécifique, mais il me paraît démontré, dès à présent, que la créosote a prise sur certains symptômes de cette maladie, et que son introduction dans la thérapeutique complexe qu'elle exige est un progrès appréciable (1). La créosote s'adresse-t-elle au fond de la diathèse mieux que les autres moyens conseillés jusqu'ici? C'est ce que l'on ne peut affirmer.

#### ARTICLE VIII. — PRÉTENDUS SPÉCIFIQUES VÉGÉTAUX

La plus grande partie de la matière médicale y a passé, comme de raison, et je respecte trop le temps et le jugement de mes lecteurs pour entrer dans une énumération de tous ces moyens, inspirés généralement par un esprit thérapeutique médiocre, portés avec enthousiasme au pinacle, bousculés les uns par les autres et tombés, de discrédit en discrédit, dans le formulaire extra-médical du public, ou cherchant un refuge intéressé et ignominieux dans la quatrième page des journaux.

Tout n'a cependant pas été illuminisme ou spéculation dans

(1) 782. Les auteurs de cette méthode n'emploient que la créosote vraie, ou créosote de bois, sous forme de vin ou d'huile créosotés.

##### 1° Vin créosoté :

℥ Créosote de goudron de bois.....	13 gram.
Alcool de Montpellier.....	250 —
Vin de Malaga.....	720 —

Une cuillerée à soupe contient 20 centigr. de créosote : une ou deux par jour, à un moment éloigné des repas, dans un verre d'eau, matin et soir.

##### 2° Huile de morue créosotée :

℥ Créosote de goudron de bois....	1 à 2 gram.
Huile de foie de morue.....	150 —

Chaque cuillerée à bouche contient de 3 à 7 centigr. de créosote. Le traitement doit être continué très-longtemps.

ce concours des innombrables spécifiques de la phthisie, et la plupart d'entre eux ont dû leur réputation éphémère à ce que, doués généralement d'une certaine activité, ils l'ont déployée avec efficacité contre un des symptômes apparents de la phthisie, l'ont atténué ou fait disparaître, et l'on a cru dès-lors que le fond même de la maladie était entamé. Qu'on ajoute, de plus, à cette cause d'erreur les répits momentanés ou durables qui, coïncidant avec l'usage de ces substances, en ont été pris pour l'effet, et l'on se rendra compte de la vogue dont ont joui tant de substances diverses.

Il y a de l'excitation cardio-vasculaire chez les phthisiques et de la fièvre symptomatique des lésions pulmonaires; on comprend que la digitale pourprée, dont Beddoes, si enclin d'ailleurs à l'enthousiasme thérapeutique, a fait un spécifique de la phthisie, ait pu entrer un instant, à ce titre, dans les habitudes des praticiens. La toux, chez les tuberculeux, revêt souvent un caractère convulsif; ils sont en butte à des douleurs thoraciques: ainsi s'explique l'utilité *partielle* de la ciguë, conseillée par Biett; du phellandre aquatique, remis en honneur en 1850 par Sandras, contesté par Valleix, et qui ne m'a semblé en rien justifier la réputation de spécifique qu'on a voulu lui faire; de l'acide hydrocyanique, vanté par Brera et Magendie. Les crachats sont souvent d'une expulsion laborieuse: dès lors le polygala, vanté par Collin et Engelbert, peut être utile dans la phthisie. La blennorrhée de la muqueuse bronchique et celle de la membrane pyogénique des cavernes peuvent devenir compromettantes par leur abondance: l'eau de goudron, conseillée par Berkeley; les fumigations de la même substance, les balsamiques divers, la térébenthine, le baume de copahu, vanté par Fuller et Monro; la créosote, érigée en ces derniers temps en une sorte de spécifique de la phthisie, deviennent des médicaments de cet élément morbide. De même le chlore et les hypochlorites peuvent modifier utilement la fétidité de ces sécrétions. Le système est dans un état d'atonie: dès lors le quinquina, les amers, les analeptiques, peuvent trouver leur utilité. Il y a une phthisie qui présente, réunis aux caractères de la diathèse tuberculeuse, ceux de la diathèse scorbutique, et le cresson apparaît aux esprits enthousiastes un spécifique de la tuberculose, etc. Et ainsi de tous les médicaments innombrables qui ont été successivement pronés contre la phthisie. Une observation superficielle, hâtive ou prévenue a érigé tous ces *médicaments d'éléments* en remèdes de la phthisie, et de là vient que la matière médicale toute entière est devenue tributaire du traitement de la tuberculose. Il n'y a pas lieu de nier absolument ces résultats, mais de les interpréter et de les ramener à leur importance restreinte.

## CHAPITRE II

## Régime antituberculeux

Les conditions dans lesquelles se développe la diathèse tuberculeuse tracent d'elles-mêmes le genre de vie auquel doivent être soumis et le sujet menacé de tuberculose par son hérédité et celui chez lequel, la diathèse ayant déjà évolué, il ne reste qu'à en modérer la violence ou même à essayer de l'amener à un de ces répits plus ou moins durables comme elle en présente quelquefois spontanément.

La prophylaxie de la tuberculose est armée d'une puissance considérable en présence des sujets que leur docilité et leur fortune placent dans des circonstances favorables à l'établissement d'une bonne hygiène thérapeutique. J'ai ramené aux chefs suivants les éléments de cette prophylaxie: 1° Instituer une bonne éducation physique de la première enfance; 2° surveiller avec soin les phases et les périodes de la vie dans lesquelles la diathèse tuberculeuse accuse la plus grande activité; 3° combattre le lymphatisme et la scrofule, ces terrains constitutionnel et diathésique dans lesquels la tuberculose évolue avec le plus de facilité; 4° s'opposer à l'amaigrissement, cette provocation à la formation des tubercules; 5° prévenir les mouvements fluxionnaires ou inflammatoires qui ont de la tendance à s'établir vers le péritoine, les poumons ou le cerveau; 6° donner une bonne direction à l'activité physique, morale et intellectuelle, c'est-à-dire faire prédominer l'activité nutritive sur l'activité nerveuse et cérébrale.

Je ne saurais entrer dans le développement des procédés de cet entraînement spécial qui, pratiqué avec méthode et avec persévérance, peut faire avorter un germe tuberculeux.

Quand la tuberculose est déclarée, quand le sujet est passé de la prédisposition à l'état morbide, l'hygiène thérapeutique, principalement pendant les périodes stationnaires et apyrétiques, prend une importance qui prime de beaucoup celle des médicaments.

Le régime alimentaire des valétudinaires de cette catégorie doit être surveillé avec le plus grand soin, en vue de réparer les brèches que leur nutrition a subies pendant les périodes subaiguës, et qui ont de la tendance à s'ouvrir de nouveau. Le clinicien doit à ce propos avoir toujours présent à l'esprit ce mot si judicieux de Morton: « *Absque cauto aegrorum regimine, vel generosissima remedia in phthiseos curatione nihil prosunt.* »